

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 237 | Date 30 décembre – 5 janvier

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 5 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

5 janvier : Büşra Tuna Çankaya, une enseignante en études religieuses condamnée à 6 ans et 10 mois de prison par la deuxième cour criminelle supérieure d'Antalya pour avoir séjourné dans un dortoir de filles lié au mouvement Gülen et utilisé ByLock, a été arrêtée à Edirne avec son fils de 9 mois, Bera, et son mari, Yasin Çankaya, un ancien officier de police démis de ses fonctions par un décret de l'état d'urgence.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

3 janvier : La police turque a arrêté trois manifestants lors d'un rassemblement à Istanbul pour avoir affiché des banderoles condamnant le commerce avec Israël, les accusant d'incitation, alors que les tensions sur le conflit de Gaza continuent de s'intensifier.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

31 décembre : Les procureurs turcs ont émis un mandat de détention à l'encontre du journaliste et auteur Ahmet Nesin, qui vit en exil depuis 2016, accusé d'avoir insulté le président Recep Tayyip Erdoğan dans une récente émission diffusée sur YouTube.

2 janvier : La journaliste turque Elif Bayburt fait face à un procès pour avoir prétendument insulté l'État lors d'une interview sur la mort de la militante des droits humains Ayşenur Ezgi Eygi en Cisjordanie, où son invité a accusé la Turquie et les États-Unis de complicité dans un prétendu génocide israélien contre les Palestiniens.

2 janvier : Les autorités turques condamnent 58 journalistes à un total de 135 ans de prison, en détiennent 112 et en arrêtent 26 en 2024, avec un rapport de la législatrice d'opposition Zeynep Oduncu Kutevi accusant le gouvernement d'étouffer le journalisme indépendant et de réprimer la dissidence.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

31 décembre : Un total de 26 procédures sommaires demandant la levée de l'immunité parlementaire ont été

soumises à la Grande Assemblée nationale de Turquie (TBMM), toutes visant des membres de l'opposition et aucune de l'AKP au pouvoir.

MINORITÉ KURDE

31 décembre : Dans la province turque de Kocaeli, 10 personnes, dont les coprésidents du Parti de l'égalité et de la démocratie du peuple (Parti DEM) pour le district de Gebze, Melike Aydın et Ömer Yıldız, ont été arrêtées lors de perquisitions à leur domicile pour avoir publié sur les réseaux sociaux des messages concernant les journalistes Nazım Daştan et Cihan Bilgin, qui ont perdu la vie dans le nord et l'est de la Syrie.

5 janvier : Les comptes d'informations et de médias pro-kurdes bloqués en Turquie sous le prétexte de protéger la sécurité nationale et l'ordre public, et rendus inaccessibles par X, comprennent :

- Le compte de l'agence Mezopotamya (@MAturkce) avec 264 000 abonnés,
- Le compte de l'agence JINNEWS (@jinnewsturkce) avec 168 000 abonnés,
- Le compte du journal Yeni Yaşam (@yeniyasamgazete) avec 125 000 abonnés,
- le compte de Siyasi Haber (@SiyasiHaberOrg) avec 44 000 abonnés.

AUTRES MINORITÉS

2 janvier : Un homme armé a tiré plusieurs coups de feu sur l'association des églises de Kurtuluş dans le district de Çekmeköy à Istanbul, la veille du Nouvel An, en criant des remarques anti-chrétiennes ; aucun blessé n'a été signalé.

CONDITIONS CARCÉRALES

3 janvier : Dans la prison pour femmes de Sincan à Ankara, les droits sociaux et culturels des détenues ont été restreints sous le prétexte de mesures d'austérité.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

31 décembre : Il a été rapporté que trois femmes détenues à la prison d'Ağrı Patnos ont été soumises à la torture et aux mauvais traitements par des gardiens de prison, et que les preuves de ces abus n'ont pas été documentées dans l'infirmerie de la prison où elles ont été emmenées.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

31 décembre : Le Kirghizistan a transféré la gestion des écoles Sapat liées au mouvement Gülen à la fondation turque Maarif, suite aux pressions exercées de longue date par Ankara pour fermer ou prendre le contrôle des institutions associées au mouvement Gülen.

DROITS DES FEMMES

3 janvier : En 2024, au moins 394 femmes ont été tuées par des hommes en Turquie, et 259 femmes ont été retrouvées mortes dans des circonstances suspectes, selon un rapport de la « We Will Stop Femicide Platform ».